

Procès-verbal de la séance virtuelle du **conseil d'établissement** de l'école secondaire des Patriotes, tenue à **19 h le mercredi 13 mai 2020**, via l'application TEAMS.

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET QUORUM :

Présences :

- Boulianne, Amélie (parent)
- Demers, Kathleen (parent)
- Duret, Sophie (soutien)
- Fauteux, Martin (enseignant)
- Gratton, Pierre (enseignant)
- Legault, Sylvie (parent)
- Lépine, Chantal (parent)
- Lewis, Caroline (enseignante)
- Maldonado, Isabella (élève)
- Payne, Corinne (parent)
- Slachetka, Christian (parent substitut)

Absences :

- Boulianne, Serge (parent)
- Giguère, Luc (soutien)
- Héroux, Audrey (élève)
- Morency-Lessard, Synthia (professionnelle)

Assistent également à la rencontre :

- Dubé, Anne-Marie (directrice de l'école)
- Gosselin, Stéphanie (gestionnaire administrative)

1.1 Secrétaire de la réunion

Madame Anne-Marie Dubé procédera à la rédaction du procès-verbal.

1.2 Ouverture

L'assemblée est ouverte à 19 h 05.



2. **QUESTION DU PUBLIC**

Aucun public.

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CÉ-ÉSP-200513-1427

Il est proposé par madame Corinne Payne, appuyé par madame Amélie Boulianne que l'ordre du jour du 13 mai 2020 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI**

CÉ-ÉSP-200513-1428

Il est proposé par madame Kathleen Demers appuyé par monsieur Pierre Gratton, que le procès-verbal du 22 avril 2020 soit adopté tel que présenté avec la précision suivante : monsieur Christian Slachetka était présent à titre de public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

CÉ-ÉSP-200513-1429

Madame Legault remercie tous les membres pour leur présence à la rencontre de ce soir.

6. **MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Résumé de l'assemblée extraordinaire du Comité de parents du 30 avril 2020 :

[Consultation](#)

Consultation sur la procédure de mise en candidature et d'élection pour les administrateurs parents au conseil d'administration du Centre de services scolaire.



Élection

M. Christian Slachetka a été élu pour représenter les parents EHDAA au conseil d'administration du Centre de services scolaire jusqu'aux prochaines élections en septembre ou octobre prochain.

Résumé de l'assemblée extraordinaire du Comité de parents du 13 mars 2020 :

Parole au public

M. Antonio Ciarciaglino, ex commissaire, se présente comme citoyen engagé pour la réussite des élèves. Il remercie le président du comité de parents et les membres de l'exécutif avec lesquels le conseil des commissaires a collaboré. Il remercie aussi les commissaires-parents dont le rôle était primordial et le sera tout autant au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Présentation

Présentation de M. Slachetka sur le PL40 sanctionné.

Nomination

Le comité de parents a nommé les quatre commissaires parents pour le comité de révision de la CSSMI.

Élection

Élection au comité exécutif suite à une démission d'un membre. M. Lessad Jaziri a été élu.

Formation

Formation d'un sous-comité pour la régie interne du Comité de parents.

Consultation

Le Comité de parent a répondu la consultation des OOPC.

Sylvie Legault

Représentante de l'école secondaire des Patriotes au Comité de parents de la CSSMI



7. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Isabella Maldonado précise que tout va bien avec les plans de travail. Cependant, certains petits problèmes techniques sont notés, mais tout fonctionne bien dans l'ensemble.

Une lettre a été envoyée pour l'annulation du bal des finissants.

8. ATTRIBUTION DU CONSEIL

8.1 Retour sur les décisions prises lors de la séance du 22 avril 2020

Il est proposé d'adopter les décisions prises lors de la séance du 22 avril 2020 concernant les points suivants :

- Procès-verbal du 15 janvier 2020

CÉ-ÉSP-200513-1430

Il est proposé par Isabella Maldonado appuyé par madame Kathleen Demers, que le procès-verbal du 15 janvier 2020 soit adopté tel que présenté.

- Encadrement des frais chargés aux parents

CÉ-ÉSP-200513-1431

Il est proposé par monsieur Martin Fauteux appuyé par monsieur Pierre Gratton, que l'encadrement des frais chargés aux parents soit adopté tel que présenté.

- Frais surveillance dîner 20-21

CÉ-ÉSP-200513-1432

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton appuyé par madame Amélie Boulianne, que les frais de surveillance du dîner 20-21 soit adoptés tel que présentés.

- Résolution cours d'été

CÉ-ÉSP-200513-1433

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton appuyé par madame Corinne Payne, que la résolution des cours d'été soit adoptée tel que présentée.



CÉ-ÉSP-200513-1434

➤ Code de vie 20-21

Il est proposé par monsieur Pierre Gratton appuyé par madame Corinne Payne, que le code de vie 20-21 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Liste des effets scolaires 20-21

Mme Dubé présente la liste des effets scolaires 20-21 ainsi que tous les frais liés aux concentrations et à la reprographie. Ces derniers respectent les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

CÉ-ÉSP-200513-1435

Mme Legault demande le vote. **Il est proposé par madame Amélie Boulianne appuyé par monsieur Pierre Gratton, que la liste des effets scolaires 20-21 ainsi que les frais liés aux concentrations et à la reprographie soient approuvés tels que présentés.**

**Mme Payne manifeste sa dissidence en lien avec cette décision.
APPROUVÉ À LA MAJORITÉ**

8.3 Liste du matériel scolaire et didactique 20-21

La direction présente la liste du matériel scolaire et didactique 20-21. Cette dernière est en cohérence avec les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

8.4 Budget initial

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2020-2021;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

CÉ-ÉSP-200513-1436

Il est proposé par madame Kathleen Demers appuyé par madame Amélie Boulianne, d'adopter le budget initial de l'école secondaire des Patriotes tel que présenté, pour l'exercice financier 2020-2021, et de l'envoyer à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



8.5 Règles de transférabilité 20-21

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la Commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de l'école de gérer le budget d'une façon efficace;

CÉ-ÉSP-200513-1437

Il est proposé par madame Corinne Payne, appuyé madame Kathleen Demers, d'adopter les règles de transférabilité suivantes :

Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Mme Dubé fait un retour sur l'enseignement à distance, les plans de travail, les attentes envers les élèves ainsi que l'évaluation de fin d'année.

10. POINT DIVERS

La prochaine rencontre aura lieu le 10 juin 2020.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-ÉSP-200513-1438

Il est proposé par madame Kathleen Demers appuyé par monsieur Pierre Gratton, que l'assemblée soit levée à : 20 h 16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Directrice

Présidente